

IMPORTANT

Règles de vie 2023-2024



pour ma sécurité
pour mieux apprendre
pour avoir du plaisir avec les autres


Dans une école, les règles de vie, c'est un peu comme le Code de la route : cela précise ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Nous sommes nombreux à vivre ensemble et le respect des autres nous crée des obligations.



Comme dans toute société, le non-respect des règles entraîne des conséquences. **C'est l'adulte qui détermine la conséquence en fonction de la situation.** Le but de la conséquence est de venir en aide à l'élève pour qu'il puisse réparer son geste et améliorer son comportement.

Nous vous rappelons aussi que tous les adultes de l'école sont responsables de faire respecter les règles de vie auprès de tous les élèves **même le midi et après l'école** et que **la direction se réserve en tout temps, le droit de prendre la décision de suspendre un élève.**

Il faut bien comprendre que les règlements ne sont pas là pour nous embêter, mais pour nous aider à bien vivre ensemble.

RÈGLES	EXEMPLES DE COMPORTEMENTS ATTENDUS	EXEMPLES DE COMPORTEMENTS NON-DÉSIRÉS	INTERVENTIONS SELON LA SITUATION		RELATION D'AIDE
			CONSÉQUENCES POSSIBLES	RÉCOMPENSES POSSIBLES	
Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ J'utilise un langage poli et respectueux; ▪ Mes gestes sont gentils envers tous, j'évite la bousculade; ▪ Je réponds poliment et j'accepte les consignes sans répliquer; ▪ Je m'interdis toutes formes de violence : bataille, menace, intimidation, etc.; ▪ Je m'interdis la possession de tout objet dangereux ou illégal : canif, allumettes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Langage, comportement vulgaire; ▪ Bousculade; ▪ Lancer des boules de neige; ▪ Refus de faire la conséquence, de respecter la demande de l'adulte; ▪ Impolitesse majeure envers l'adulte; ▪ Bataille, menaces, harcèlement; ▪ Possession d'objets dangereux; ▪ Gestes et échanges proscrits en tout temps : Intimidation et violence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avertissement verbal; ▪ Arrêt d'agir; ▪ Reprise du comportement attendu; ▪ Perte de récréation; ▪ Retrait de l'activité; ▪ Fiche de réflexion; ▪ Démarche de réparation; ▪ Billet d'information électronique (Profileur) ▪ Appel aux parents et manquement majeur électronique; ▪ Suspension de l'élève avec travail. (interne ou externe) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités récompenses. Ex. : prolongation des récréations, poursuite du travail en équipes; récompense école; ▪ Recevoir une médaille pour son bon comportement. ▪ Communication écrite ou appel téléphonique aux parents au besoin; ▪ Souligner l'amélioration, encourager; ▪ Mot positif; ▪ Autorisation à circuler seul(e) dans les corridors sans attendre tout le groupe; ▪ Utilisation de matériel varié et stimulant dans l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur le comportement et recherche de solutions; ▪ Aide à l'élève qui accepte d'accomplir un acte réparateur; ▪ Rappel de la règle de vie avant une activité; ▪ Suivi avec l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrat; ○ Feuille de route; ○ Évaluation des conséquences de ses actes; ○ Rencontre régulière, soit avec l'enseignant(e) ou d'autres personnes. ▪ Élaboration d'un plan d'intervention; ▪ Rencontre avec la direction; ▪ Rencontre avec la technicienne en éducation spécialisée; ▪ Rencontre avec les parents.
Je circule calmement et de façon sécuritaire en tout temps	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En dehors des heures de classe, je circule calmement et sécuritairement; ▪ Pendant les heures de classe, je circule en silence; ▪ Je marche dans les corridors; ▪ Je descends et je monte les marches une par une; ▪ Je ne perds pas mon temps inutilement dans les corridors. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parler à voix haute dans les corridors; ▪ Courir dans les corridors; ▪ Sauter plusieurs marches; ▪ Glisser sur les rampes; ▪ Bousculer un autre élève. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise du temps perdu; ▪ Reprise du comportement attendu (modélisation); ▪ Avertissement verbal; ▪ Billet d'information électronique (Profileur); ▪ Appel aux parents et manquement majeur; ▪ Suspension de l'élève avec travail; (interne ou externe) 		
Je respecte mon environnement et le matériel mis à ma disposition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Je prends soin des jeux mis à ma disposition; ▪ Je garde propres les locaux de mon école; ▪ Je prends soin du matériel scolaire et des livres de bibliothèque; ▪ J'utilise le matériel informatique avec le plus grand soin possible. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser intentionnellement ou voler du matériel; ▪ Faire des graffitis; ▪ Faire du vandalisme; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage, réparation ou remboursement du matériel endommagé intentionnellement. ▪ Billet d'information électronique (Profileur); ▪ Appel aux parents et manquement majeur ; ▪ Suspension de l'élève avec travail. (interne ou externe) 		



****Intimidation** : Tout comportement, parole ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. ****Violence** : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Politiques de l'école



LES COLLATIONS :

- J'apporte des collations saines. Les fruits, les légumes, les jus non sucrés et les produits laitiers sont les aliments autorisés.

LES DÎNERS À L'ÉCOLE :

- Pour des raisons d'équilibre alimentaire, les sucreries, les croustilles, les boissons gazeuses ne sont pas autorisées. **Les aliments contenant des arachides, des noix et des amandes sont interdits en tout temps à cause des allergies alimentaires.**
- Nous vous invitons à réduire la quantité de déchets produits en préparant des boîtes à lunch écologiques.

TENUE VESTIMENTAIRE ET ACCESSOIRES :

- Je me coiffe de façon convenable en gardant le visage dégagé. **Je dois avoir les cheveux attachés (garçon ou fille).** Je m'habille de façon convenable. Exemple : le bermuda et le t-shirt feront l'affaire lors de la belle saison.
- La bretelle des camisoles doit avoir au moins 2 doigts de largeur. Le gilet bedaine est interdit. Les sous-vêtements doivent être cachés en tout temps.
- Les pantalons courts doivent dépasser **la mi-cuisse. (bouts des doigts lorsque le bras est déplié).**
- Aucun vêtement portant des marques ou des images de violence ne sera toléré (sang, armes etc.)
- J'ai deux paires de chaussures. Une paire est utilisée à l'intérieur (en classe et en cours d'éducation physique) alors que l'autre est utilisée à l'extérieur. Les sandales (en période estivale) doivent être attachées derrière le talon.
- **Les cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits à l'école ainsi que dans les autobus, à moins d'activités spéciales.**

LA POLITESSE :

- Je m'adresse aux adultes de l'école en ajoutant le mot « Madame » ou « Monsieur » devant leur prénom. Exemple : « Madame Amélie, pourrais-tu m'aider? »

POUR CETTE PARTIE DES RÈGLEMENTS,
IL N'Y A PAS DE CONSÉQUENCES NÉGATIVES,
MAIS DE SIMPLES AVERTISSEMENTS ET/OU UN APPEL
AUX PARENTS POUR DEMANDER LEUR COLLABORATION.